



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réseaux

Question écrite n° 73686

## Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la mise en oeuvre du chantier de l'accès pour tous à l'Internet haut débit. L'utilisation des pylônes et câbles du réseau de transport d'électricité (RTE), solution nettement moins coûteuse que l'enfouissement, va permettre aux collectivités locales, et notamment dans les zones rurales les moins équipées, d'offrir à leurs habitants des accès Internet haut débit. Toutefois, les câbles électriques haute tension de RTE s'arrêtent à environ 5 kilomètres des principales agglomérations et l'acheminement sur les derniers kilomètres demeure un problème. Or l'attractivité que représente le haut débit grâce à une vitesse de connexion de cinq à vingt fois plus rapide qu'une connexion téléphonique classique a un coût élevé pour les collectivités locales qu'elles ne peuvent assumer intégralement. En conséquence, il lui demande quelles mesures d'aides financières sont envisageables dans le cadre de l'enveloppe de 1,5 milliard d'euros pour l'accès de tous à l'Internet à haut débit d'ici à 2005.

## Données clés

**Auteur :** [M. Damien Alary](#)

**Circonscription :** Gard (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73686

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mars 2002, page 1197